

## ARRÊTE DU MAIRE N° 156/2023

**Le maire de la commune de SEYSSEL (Haute-Savoie),**

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-1,
- **Vu** le code de la route,
- **Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- **Vu** la demande de Monsieur Yvon SAILLET Président de l'association « la Team J'adore CT'ambiance », afin d'organiser un vide grenier sur le parking de la salle des fêtes le 3 juin 2023 de 06h à 20h
- **Considérant** que le bon déroulement de la manifestation, la sécurité des participants et des usagers de la voie publique, nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur les voies empruntées et parking communaux,

### ARRÊTE

**Article 1** - Du vendredi 2 juin 2023 18h00 au samedi 3 juin 2023 20h00 afin de permettre le bon déroulement de la manifestation, **le stationnement des véhicules sera interdit** :

- **sur la totalité du parking de la salle des fêtes situé route d'Aix les Bains et chemin de la fontaine.**

**Article 2** - Tout véhicule en stationnement gênant sera considéré comme dangereux et pourra être enlevé à la demande d'un représentant de la force publique.

**Article 3** - La signalisation provisoire réglementant la circulation et le stationnement sera mise en place et enlevée par l'organisateur.  
Ce dernier prendra toutes les dispositions nécessaires pour laisser libre accès aux services de secours amenés à intervenir en urgence dans le secteur.

**Article 4** - Le demandeur veillera à conserver et à rendre le domaine public en parfait état.

**Article 5** - M. le commandant de la brigade de gendarmerie, ainsi que le responsable des services techniques communaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles.

Ampliation sera adressée :

- à Monsieur Yvon SAILLET Président de l'association « la Team J'adore CT'ambiance »
- à la brigade de gendarmerie de Seyssel,
- au centre de secours de Seyssel.

Fait à Seyssel, le 11 mai 2023  
Le Maire, Gérard LAMBERT

